**MAÎTRISE DES INCOTERMS POUR UNE OPTIMISATION DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS**

**Tarif FCFA :**

**200 000 FCFA**

**Ouagadougou, Burkina Faso**

**du 20 au 22 mars 2019**

Durée :

**03 jours**

Période :

**Du 20 au 22 mars 2019**

Formateur :

Expert en Commerce international (logistique, transit, transport international)

Public cible :

* Cadres des structures intervenant dans le commerce international
* Cadres des services Achats, Transport, Logistique, Ventes
* Transitaires
* Commissionnaires agréés en douanes

Méthode pédagogique :

Approche portée sur l’opérationnel - Apports théoriques et pratiques - Cas concrets applicables en entreprise

**PRESENTATION :** Dans le cadre des contrats commerciaux internationaux de vente de marchandises, les Incoterms visent à la mise en place de règles internationales homogènes par l’insertion de dispositions contractuelles dans les actes relevant du commerce extérieur. Les incertitudes nées de l’interprétation divergente de telles clauses dans les différents pays sont ainsi évitées ou pour le moins considérablement limitées. Des règles uniformisées minimisent ainsi le risque de complications juridiques et de malentendus résultant de pratiques commerciales différentes.

La Chambre de Commerce Internationale (ICC) a élaboré depuis 1936 et a constamment révisé les règles dont l’usage n’est pas obligatoire, mais qui sont fort utiles aux opérateurs du commerce international. Ces règles indiquent essentiellement les obligations, la répartition des frais et des risques se rapportant à la livraison des marchandises dans les domaines suivants : chargement, transport, formalités administratives diverses (douanières, fiscales, consulaires, assurances et autres charge) liées à ces opérations.

Elles permettent de protéger les parties prenantes d’une transaction à l’international et d’éliminer toute ambiguïté dans la réalisation d’un contrat ou d’une entente.

**Cette formation apportera aux participants les connaissances nécessaires pour maîtriser les éléments clés de la déclaration en douane et les règles Incoterms® entrées en vigueur le 1er janvier 2011.**

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

1. Maîtriser les règles et termes utilisés entre les acheteurs et vendeurs dans le commerce international ;
2. Mieux utiliser la règlementation en vigueur dans les opérations d’échanges internationaux.

**PROGRAMME :**

* Définition & rôle des Incoterms
* Présentation des Incoterms 2010
* Innovations majeures des Incoterms 2010
* Classement des Incoterms par mode de Transport et groupe de Famille
* Les Incoterms & obligations des parties
* Les Incoterms & obligations des parties
* Incoterms & transfert des risques
* Incoterms & transfert des frais
* Incoterms & obligations documentaires
* Synthèse des obligations des parties selon la version 2010 des Incoterms
* Les pièges des Incoterms
* Incoterms & Assurances facultés
* Incoterms & Liner Terms
* Incoterms & Expéditions par Conteneurs
* Incoterms & Crédit documentaire

**MAÎTRISE DES INCOTERMS POUR UNE OPTIMISATION DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS**

**CADRE DE LA FORMATION :**

Le séminaire se déroulera au siège de la MEBF à Ouagadougou, dans une salle confortablement aménagée, climatisée et équipée de vidéoprojecteur. Pendant la durée de la formation, une pause-café et un déjeuner sont gracieusement offerts en journée. À la fin du séminaire, une fiche d’évaluation individuelle est remise à chacun des participants pour lui permettre d’apprécier la formation au travers du programme, des animateurs et de l’environnement de la formation.

**VOYAGE & HEBERGEMENT :**

Les frais de voyage et d’hébergement sont à la charge du participant et ne sont pas inclus dans les frais de formation. À ce titre, le participant est libre de trouver lui-même l’offre qui lui convient le mieux.

Les participants qui souhaitent être appuyés pour le choix de leur site d’hébergement pourront contacter les organisateurs du séminaire.

**LA MAISON DE L’ENTREPRISE DU BURKINA FASO (MEBF)**

La MEBF est une organisation reconnue d’utilité publique, ayant pour objectif général d’appuyer le développement du secteur privé et de permettre à l’entrepreneur d’accéder en un seul lieu à une variété de services qui lui sont dédiés.

Le dispositif opérationnel de la MEBF est composé de quatre pôles, à savoir : l’appui conseil, le renforcement des capacités des entreprises, la facilitation des affaires et des formalités administratives, l’information économique.

Le renforcement des capacités des entreprises est une pièce maitresse pour le développement des entreprises, raison pour laquelle la MEBF s’y investit depuis sa création en offrant des formations sur des thèmes d’intérêt pour le secteur privé.

Des formations pratiques et de haut niveau sont organisées pour améliorer les compétences des entrepreneurs et de leurs collaborateurs et renforcer leur performance et leur compétitivité.

**LES PARTENAIRES DE LA MEBF**

Z:\MEBF\PROJETS AFFECTES\PSF.ARD\IMAGES\logo A.R. Danemark.jpg

**Formulaire d’inscription**

**(Incoterms)**

**Le nombre de place étant limité, veuillez-vous inscrire le plus tôt possible.**

Pour valider leur inscription, les participants doivent remplir et retourner le présent formulaire à l’adresse : [formations@me.bf](mailto:formations@me.bf) ou le déposer physiquement à la caisse de la Maison de l’Entreprise du Burkina Faso, accompagné du règlement des frais de participation.

Il est recommandé de ne pas prendre de titres de transport sans avoir au préalable pris contact avec la Maison de l’Entreprise du Burkina Faso (MEBF) par mail sur [formations@me.bf](mailto:formations@me.bf) ou par téléphone au +226 60 22 46 84 ou +226 25 39 80 60/61.

Les paiements se font en espèce, par chèque ou par virement bancaire.

Les frais de participation comprennent les documents de travail, le matériel pédagogique, les pauses café et le déjeuner pendant la durée de la formation.

**PAIEMENTS PAR CHEQUE :**

Le chèque doit être encaissable au Burkina Faso et libellé au nom de La Maison de l’Entreprise du Burkina Faso.

**PAIEMENTS PAR VIREMENT BANCAIRE :**

N° de compte : 121701424001

Titulaire du compte :

MEBF/RESSOURCES BOUQUET

Compte domicilié à ECOBANK BURKINA

Compte tenu des délais de virement internationaux, les participants doivent ordonnés leur virement au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette formation ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**MONTANT A PAYER :**

**Frais d’inscription : 200 000 FCFA**

**MODE DE PAIEMENT :**

Chèque : ⬜

Espèces : ⬜

Virement bancaire : ⬜

Signature (+ cachet si organisme)

Nom : ………………………………………………….

Prénom(s) : …………………………………………...

………………………………………………………….

Organisme : …………………………………………..

………………………………………………………….

Fonction : ……………………………………………..

………………………………………………………….

Email : …………………………………………………

Téléphone professionnel : …………………………..

Téléphone personnel : ……………………………….

Ville : …………………………………………………..

Pays : ………………………………………………….

Niveau d’études : …………………………………….

………………………………………………………….

Spécialité : …………………………………………….

………………………………………………………….